



HAL
open science

Réflexions sur la non-politique navale de Madagascar : le rôle militaire et stratégique invisible de la Grande Île dans l’océan Indien

Josie Dominique

► **To cite this version:**

Josie Dominique. Réflexions sur la non-politique navale de Madagascar : le rôle militaire et stratégique invisible de la Grande Île dans l’océan Indien. *Revue juridique de l’Océan Indien*, Association “ Droit dans l’Océan Indien ” (LexOI), 2020, pp.475-496. hal-03327615

HAL Id: hal-03327615

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03327615>

Submitted on 27 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Articles

SCIENCES POLITIQUES

Réflexions sur la non-politique navale de Madagascar : le rôle militaire et stratégique invisible de la Grande Île dans l'océan Indien

Josie DOMINIQUE

Maître de conférences en Sciences politiques à l'Université d'Antsirananana

Doyen de la Faculté de Droit, Économie, Gestion et Sciences Politiques

Résumé :

La géopolitique du sud de l'océan Indien présente une source croissante d'intérêt du fait des opportunités de coopération entre les États insulaires et les grandes puissances qui y sont présentes. Les États de cette zone font par ailleurs face au défi du renforcement de leurs capacités militaires et maritimes afin d'assurer la sûreté mais aussi la sécurité alimentaire et énergétique de leurs territoires. Ils ont alors de plus en plus d'intérêt à maîtriser cette zone régionale soumise aux aléas de la mondialisation et à des risques sécuritaires. Avec un littoral long de cinq mille kilomètres, une zone économique exclusive de plus d'un million de kilomètres carré, la plus grande île de la région de l'océan Indien occidental – et l'une des quatre plus grandes îles du monde – peine à trouver sa voie en stratégie maritime dans le sud-ouest de l'océan Indien. Cet article se propose d'analyser le rôle militaire et stratégique de Madagascar dans l'océan Indien à travers ses forces navales.

Mots-clés : Armée – Madagascar – stratégie maritime – océan Indien – géopolitique

Abstract:

The geopolitics of the South Indian Ocean are an ever-increasing source of interest due to the opportunities for cooperation between the Island States and the major powers operating in the area. Furthermore, the States in this zone are being challenged by the need to strengthen their military and maritime capabilities in order to guarantee safety but also the food and energy security within their territories. The said States therefore have an ever-increasing interest in controlling this zone, which is subjected to the hazards of globalization and security-related

risks. With a shoreline that is five-thousand kilometres in length, the exclusive economic zone which is more than a million square kilometres, the largest island in the Western Indian Ocean – and also one of the four largest islands in the world – is struggling to find its path regarding maritime strategy in the South West Indian Ocean. This paper seeks to analyse the military and strategic role played by Madagascar in the Indian Ocean through its naval forces.

Keywords: Armed Forces – Madagascar – Maritime Strategy – Indian Ocean – Geopolitics

Évoquer la géopolitique de l’océan Indien, peut-être une source d’intérêt élevée, dans la mesure où celle-ci représente une opportunité de coopération importante. L’intérêt géopolitique de la zone devrait en effet peser sur la scène internationale avec ses 76,2 millions de kilomètres carré et une quarantaine d’États avec des situations politiques et socioéconomiques très hétérogènes : si certains États sont riches car possèdent du pétrole, d’autres sont considérés comme pauvres et éventuellement qualifiés de faibles. Les acteurs étatiques qui évoluent dans cet espace sont en grande partie composés d’États insulaires mais comportent également de grandes puissances. Le terme puissance dans le cadre de notre étude est destiné aux États qui en plus d’avoir un atout économique conséquent et une capacité d’innovation importante, possèdent les deux éléments majeurs de la puissance et du rayonnement dont les forces militaires – sous leur double aspect conventionnel et nucléaire – ainsi que le rayonnement culturel¹. Ces grandes puissances doivent alors plus que jamais faire face au défi du renforcement de leurs capacités maritimes afin d’assurer la sûreté mais aussi la sécurité alimentaire et énergétique de leurs territoires. Elles ont alors de plus en plus intérêt à maîtriser cette zone régionale soumise aux aléas de la mondialisation et à des risques sécuritaires tels que la piraterie, la propagation de la radicalisation islamique mais aussi le trafic de drogue ainsi que les différents litiges inhérents à cette zone à l’instar de la question de la souveraineté des îles Éparses qui divise la France et Madagascar². Isabelle Saint-Mézard affirme que si la sécurité de l’Océan Indien se structure essentiellement autour de trois acteurs principaux – les États-Unis, la Chine et l’Inde –, l’histoire de la coopération en Océan Indien « relève d’une série d’échecs et de projets inaboutis »³. On constate qu’aucune organisation collective durable n’arrive à se mettre en place dans la région malgré l’existence de plusieurs paramètres qui pourraient concourir à établir une coopération efficace et durable. En effet, l’océan Indien constitue un des espaces déterminants pouvant contribuer à la stabilité internationale. Et ce en raison du niveau élevé de conflictualité, de l’exposition à des menaces transnationales tels que les risques environnementaux, du trafic maritime qu’il connaît, des enjeux liés à la liberté de navigation et de la présence d’États fragiles et défaillants dont l’instabilité peut se répercuter sur le voisinage⁴.

Le présent article s’interroge sur la capacité de Madagascar, la grande île, à travers ses forces armées – précisément ses forces navales ou la marine nationale – à mettre en œuvre des mécanismes de coopération durable, afin d’assumer son

¹ G. DOREL, *La puissance des États*, Paris, La Documentation française, 1998, n° 8006.

² Les îles Éparses (un des cinq districts des TAAF) sont composées des Iles Bassas de India, Europa, Glorieuses et Juan de Nova. Elles sont situées dans l’ouest de l’océan Indien et constituent un objet de revendication pour l’obtention de leur souveraineté par Madagascar.

³ I. SAINT-MEZARD, « Quelles architectures de sécurité pour l’océan Indien ? », *Herodote* n° 145 (2), La Découverte, 24.07.2012, pp. 129-149.

⁴ *Idem*.

rôle géopolitique en termes de stratégie maritime dans la zone sud-ouest de l'océan Indien. Face aux différents défis qui se présentent, aux risques et aux conflits géopolitiques régionaux, penser le rôle de l'État malgache dans cet espace ne peut se faire sans appréhender les modalités de coopération de ses forces armées avec ses homologues internationaux et régionaux agissant dans l'océan Indien. En effet, l'un des piliers de l'État étant l'armée, plus précisément sa marine nationale, il s'agit dans cette étude de questions maritimes. À cet effet, il convient avant tout de questionner à la fois les capacités militaires et maritimes de Madagascar. La problématique que nous posons est alors de savoir comment appréhender le rôle stratégique et militaire de Madagascar dans l'espace régional ? Nous entendons par rôle stratégique et militaire, la place que doit revendiquer Madagascar en termes de relations et de coopérations internationales avec les différents acteurs de la région mais aussi en termes de capacité à sécuriser son territoire en cas d'attaques mettant en cause sa souveraineté nationale ou tout simplement en cas de risques sécuritaires.

Notre étude montre que malgré une « histoire longue » – au sens braudélien de l'expression – de coopération et d'ouverture à l'international depuis le XIX^e siècle ainsi que des efforts visibles entrepris par les dirigeants successifs pour développer la coopération, l'armée malgache peine à s'imposer dans son espace régional. L'hypothèse que nous avançons a pour but de montrer que cette situation découle en partie de la structure terrestre voire continentale des forces armées malgaches, ce qui est paradoxal dans la mesure où Madagascar est une île. Une situation qui découle en partie du legs colonial lié à la mise en place de cette armée mais aussi et surtout le résultat d'une cécité politique des régimes successifs consistant à ignorer le rôle géostratégique que pourrait jouer Madagascar dans la région. Cette étude procède d'une observation des différents acteurs de la marine malgache, appuyée par des documents fournis par ces acteurs et la consultation de quelques documents internes du Ministère de la Défense nationale à Madagascar. De surcroît, une recherche documentaire a été effectuée au sujet des acteurs organisationnels qui ont le plus d'influence sur les mutations de la coopération militaire à Madagascar face aux enjeux géopolitiques du XXI^e siècle.

Notre allons voir dans une première partie, comment se manifeste cet intérêt des grandes puissances militaires dans le sud de l'océan Indien et à Madagascar. Ces manifestations d'intérêt permettront par conséquent de voir comment se caractérise le positionnement de la défense française face aux risques conflictuels et sécuritaires de la zone d'étude. Ensuite, nous étudierons l'histoire dans le temps long d'une armée malgache qui peine à mettre en place sa stratégie maritime ; ceci aboutira enfin à une analyse des forces armées navales malgaches actuelles.

I. De l'intérêt stratégique des grandes puissances militaires dans le bassin occidental de l'Océan Indien

Les intérêts stratégiques et économiques des grandes puissances dans le sud de l'océan Indien sont manifestes. Différents acteurs internationaux rivalisent afin de pouvoir dominer ou marquer leur présence dans cette aire géographique. Dans cette logique, les États-Unis ont installé une base à Diego-Garcia dans l'archipel des Chagos intégré au T.B.O.I. (Territoires Britanniques de l'Océan Indien) en 1965. L'île est à l'époque louée aux États-Unis pour une durée de vingt ans et ceux-ci commencent à s'y installer à partir de 1971. Précisons que les habitants des Chagos ont été expatriés par les Britanniques avec une interdiction de retour lorsque l'île a été louée aux Américains pour y installer leur base militaire⁵. L'archipel des Chagos est revendiqué par ailleurs par l'État mauricien et Londres a été sommé de rendre les territoires à l'île Maurice par la décision de la Cour Internationale de Justice début 2019⁶. La restitution de l'archipel des Chagos demandée par l'île Maurice avec la pression de l'Inde et la Chine démontre alors l'engouement stratégique pour la région⁷. Diego Garcia se trouve au carrefour des théâtres d'opérations militaires américains du Moyen-Orient, d'Asie du Sud et du Pacifique. L'armada logistique compte 300 personnes et cinq navires de soutien, déployés en permanence, une disposition minimale par rapport aux principales bases américaines sur les façades Atlantique et Pacifique⁸. Cette disposition est impressionnante par rapport aux puissances et capacités des États insulaires sur place notamment celles de Madagascar. Malgré cet effort minime des États-Unis, il se trouve que ceux-ci semblent redessiner leur positionnement, notamment face à la crainte du collier de Perles défini comme une stratégie géopolitique regroupant l'ensemble des bases navales et des points d'appui commerciaux que Pékin construit avec ses pays partenaires pour assurer ses voies d'approvisionnement énergétiques⁹.

⁵ D. VINE, *Island of shame: the secret history of the U.S. military base on Diego Garcia*, 4th print, Princeton, Princeton University Press, 2011.

⁶ Avis consultatif de la Cour Internationale de Justice du 25 février 2019 sur les effets juridiques de la séparation de l'Archipel des Chagos de Maurice en 1965. Dès lors, le Royaume-Unis est tenu, dans les plus brefs délais, de mettre fin à son administration de l'archipel des Chagos, ce qui permettra à Maurice d'achever la décolonisation de son territoire dans le respect du droit des peuples à l'autodétermination.

⁷ E. GREGOIRE, « Des îles britanniques de l'océan Indien disputées : Diégo Garcia et l'archipel des Chagos », *Herodote* n° 137 (2), 2010, pp. 185-193.

⁸ J.-L. SAMAAAN, « L'océan Indien, laboratoire de la géographie militaire américaine », *Herodote* n° 145 (2), 2012, pp. 30-47.

⁹ L. AMELOT, « La stratégie chinoise du « collier de perles » », *Outre-Terre* n° 25-26 (2), Outre-terre, 2010, pp. 187-198.

La Chine a effectivement quadruplé ses dépenses militaires depuis le début du XXI^e siècle, avec une priorité pour la marine. Elle s'équipe pour faire face au géant américain dans le cadre du conflit taïwanais mais aussi pour assurer la protection de ses lignes de commerce et d'approvisionnement¹⁰. Dans l'océan Indien, la Chine dont la stratégie de contrôle des espaces maritimes est manifeste, dispose de facilités portuaires pour ses navires de guerre aux Maldives et aux Seychelles¹¹. Afin de raffermir ses liens de coopération avec la grande île, en 2017, la Chine a offert à Madagascar deux patrouilleurs neufs pour renforcer la flotte de la marine nationale et contribuer ainsi à la lutte contre les trafics et à la sécurité des navires commerciaux¹².

Il faut par ailleurs noter que face à cette montée de la puissance de la Chine, la stratégie continentale de l'Inde est en train d'évoluer. Celle-ci conçoit désormais l'océan Indien comme une entité stratégique à part entière, héritage de l'Empire britannique qui a donné un profond sentiment d'affinité avec l'océan qui porte son nom. Cherchant à devenir la « force prééminente » de l'océan Indien, septième puissance maritime mondiale en tonnage transporté, l'Inde considère ses 74 millions de kilomètres carrés comme sa zone d'opération¹³. Elle a pour ambition d'y jouer un rôle de plus en plus important afin d'assurer la sécurité de cet espace maritime, ce qui implique la modernisation des différentes forces navales¹⁴. On évoque par ailleurs le « réveil maritime de l'Inde » dans la région. Celle-ci multiplie les liens diplomatiques avec Madagascar mais possède déjà une assise importante à l'île Maurice et aux Maldives avec un intérêt de plus en plus accentué pour les Seychelles. Deuxième pays le plus peuplé du monde, l'Inde entreprend en effet des patrouilles militaires maritimes au profit de l'île Maurice et établit une présence permanente avec l'installation, à Madagascar, d'une station d'écoute – une première en dehors de son territoire national¹⁵. Son intérêt géopolitique pour Madagascar s'affirme progressivement, comme en témoignent diverses entreprises visant à raffermir les liens diplomatiques et militaires entre les deux pays : envoi de quatre navires de guerre en octobre 2019 à la base navale de Diégo-Suarez, don de 600 tonnes de riz en mars 2020 livré par un navire de guerre pour venir en aide aux victimes des inondations, anticipation de la crise

¹⁰ Y. HENG-LIM, « Les orientations de la modernisation navale chinoise », *Politique étrangère* Printemps (1), Institut français des relations internationales, 2011, pp. 171-181.

¹¹ J-L, MARTINEAU, « Djibouti et le « commerce » des bases militaires : un jeu dangereux ? », *L'Espace Politique* (34), 2018.

¹² « Sécurité Maritime, la Chine offre deux patrouilleurs », *L'Express de Madagascar*, 4 août 2017 – <https://lexpress.mg/04/08/2017/securite-maritime-la-chine-offre-deux-patrouilleurs/> (dernière consultation le 2 décembre 2019).

¹³ A. SHELDON-DUPLAIX, « L'Indian Navy, gendarme de l'océan Indien ? », *Herodote* n° 145 (2), La Découverte, 2012, pp. 83-103.

¹⁴ I. SAINT-MEZARD, « Quelles architectures de sécurité pour l'océan Indien ? », *ibid.*

¹⁵ B. COURMONT et C. GERAGHTY, « Vers un axe Canberra-New Delhi dans l'océan Indien ? », *Herodote* n° 145 (2), La Découverte, 2012, pp. 69-82.

sanitaire liée au Covid-19 qui allait frapper la grande île¹⁶. Agissant ainsi, les Indiens talonnent les Français qui veillent sur leur pré-carré en étant présents militairement dans cette zone, à Djibouti, La Réunion et Mayotte.

II. La volonté française de garder son pré-carré face aux risques conflictuels et sécuritaire de l’Océan Indien

La France mène effectivement une diplomatie offensive dans cette zone de l’océan Indien, face aux intérêts accrus des grandes puissances internationales et régionales. Installées à La Réunion et à Mayotte, les forces armées dans la zone sud de l’océan Indien (FAZSOI) garantissent la protection du territoire national français et animent la coopération régionale depuis ces deux territoires d’Outre-Mer. Elles constituent le point d’appui principal du théâtre « océan Indien » appuyé par la base de Djibouti. Plusieurs grandes puissances sont présentes dans la corne de l’Afrique : la France depuis 1977, les États-Unis en 2003 et la Chine en 2015. Les forces armées qui y sont stationnées constituent le contingent français le plus important de forces en présence en Afrique et c’est l’une des deux bases opérationnelles avancées sur ce continent¹⁷.

L’amiral Jean Dufourq évoque le triple intérêt pour Paris à coopérer avec un État insulaire et avoir ainsi un leadership militaire et maritime dans l’Océan Indien. En effet, il faudra d’abord préserver le flux économique reliant Shanghai et Rotterdam. Par ailleurs, force est de constater que la relation du continent européen face au développement de l’Asie repose sur cette artère économique vitale. Enfin, il y a donc ici une mutuelle dépendance entre l’Europe et les puissances asiatiques¹⁸. Par conséquent, vu ces différents intérêts que représente l’Océan Indien pour la France, le maintien et le développement accru de la coopération militaire franco-malgache s’avère très stratégique et indéniable. Cet effort de coopération s’inscrit par ailleurs dans le cadre de la prévention des risques géopolitiques¹⁹.

Au-delà des positionnements stratégiques, d’autres dangers doivent cependant être signalés, cette zone est menacée par d’autres phénomènes tels que

¹⁶ « L’Inde fait don de 600 tonnes de riz au peuple malgache », *Orange Actualités* – <https://actu.orange.mg/linde-fait-don-de-600-tonnes-de-riz-au-peuple-malgache/> (dernière consultation le 16 avril 2020).

¹⁷ La présence des forces françaises sur le territoire djiboutien est encadrée par le Traité de coopération en matière de défense signé le 21 décembre 2011 entre la République de Djibouti et la France.

¹⁸ J. DUFOURQ, « La France et les enjeux stratégiques de l’océan Indien », *Herodote* n° 145 (2), La Découverte, 24.07.2012, pp. 21-29.

¹⁹ *Idem*

la piraterie maritime, le pillage des ressources halieutiques, le trafic de drogue mais aussi le risque terroriste face à la montée de la radicalisation dans les territoires d'Outre-Mer comme le cas de Mayotte²⁰. En plus de la piraterie, le brigandage maritime et l'immigration clandestine qui sont des problèmes récurrents et communs à tous les États de l'Océan Indien, Madagascar doit également faire face à d'autres fléaux sécuritaires dont les trafics et la contrebande par voie maritime touchant les bois précieux, les zébus, les espèces protégées mais aussi la pêche illicite non déclarée et non réglementée dans la zone sud-ouest de l'Océan Indien à l'origine de pertes évaluées à 400 millions de dollars par an à la première vente et un milliard de dollars par an en produits transformés²¹. Il faut rajouter à toutes ces menaces le fait que la zone sud de l'Océan Indien constitue une plaque tournante du narcotrafic. Comme le souligne Xavier de Bonnaventure, la production afghane d'héroïne transite facilement par les Seychelles, Madagascar, les Comores et Maurice avant d'atteindre l'Europe²².

Les risques de dérèglements géopolitiques dans cette partie de l'océan Indien en sont accrus. Par exemple, la recrudescence de la piraterie somalienne mobilise trois coalitions navales menées par l'Union européenne (UE), l'OTAN et les États-Unis mais associent également plusieurs pays tels que l'Inde, la Chine, le Pakistan, le Japon, la Corée du Sud et la Russie²³. Les risques de conflits géopolitiques sont assez nombreux dans cette zone. Rappelons à ce titre la fragilité de la situation intérieure au Pakistan et au Yémen, l'instabilité en Irak et en Afghanistan, les tensions liées à la crise iranienne, les nombreux risques de conflits interétatiques notamment entre l'Inde et le Pakistan ou au Moyen-Orient²⁴. Toutes ces éventualités de conflits justifient pleinement une appropriation de l'espace du sud de l'océan Indien par les grandes puissances comme les États-Unis et l'Inde mais aussi la Chine.

La France et le Royaume-Uni, bien qu'implantés historiquement dans cette zone, ont de plus en plus intérêt à y rester dans la mesure où les sentiments nationalistes des pays anciennement colonisés tels que Madagascar et Maurice se réveillent à nouveau avec la réclamation respective des îles Éparses et des îles Chagos. En effet, Madagascar souhaite depuis 1974 envoyer des troupes militaires dans les îles Éparses, en riposte à l'occupation continue de celles-ci par des contingents militaires français. Par ailleurs, malgré l'offensive diplomatique

²⁰ O. BENSOUSSAN, « La mer, menace ou espoir de développement pour Mayotte ? », *Les Cahiers d'Outre-Mer* n° 248 (4), Presses universitaires de Bordeaux, 2009, pp. 489-512.

²¹ Défense et sécurité maritime au service de l'économie bleue. Document interne du Ministère de la Défense Nationale Madagascar, juillet 2019

²² X. DE BONNAVENTURE, « L'intervention de l'État en mer dans la lutte contre le narcotrafic », *Revue Juridique de l'Océan Indien* (26), 2019, p. 431.

²³ V. ROGER-LACAN, « Lutte contre la piraterie, facteur structurant de sécurité en océan Indien ? », *Herodote* n° 145 (2), La Découverte, 24.07.2012, pp. 118-128.

²⁴ I. SAINT-MEZARD, « Quelles architectures de sécurité pour l'océan Indien ? », *ibid.*

lancée par Madagascar et le soutien des Nations Unies, la France est sommée d'ouvrir le dialogue pour leur restitution depuis 1979²⁵. Malheureusement, elle s'est jusqu'à présent appuyé sur son pouvoir de droit de veto, en tant que membre du Conseil de sécurité à l'ONU, pour ne pas obtempérer²⁶.

Ce tour d'horizon des intérêts stratégiques des grandes puissances internationales et régionales relatifs à la zone sud de l'Océan Indien, ainsi que des différents risques sécuritaires omniprésents, permettent de souligner le potentiel de dérèglement géopolitique de la zone. Notre réflexion se poursuivra par une analyse du positionnement militaire de Madagascar, à travers les évolutions de la coopération militaire à Madagascar tout au long de son histoire politique.

III. Le temps long d'une armée nationale sans stratégie maritime

Comme le précise l'Amiral Bernard Rogel, ancien Chef d'État-major de la marine française (2011-2016) : « *Une marine se construit sur le temps long* »²⁷. C'est dans cette optique que nous allons revenir sur l'histoire longue de l'armée malgache au sens braudélien du terme et de ce fait voir comment sa marine en l'occurrence ses forces navales ont pu évoluer. Cette supposée « jeune armée », comme on a l'habitude de la qualifier car créée après les indépendances de 1960, a en fait connu une longue expérience de coopération avec des pays étrangers. L'armée permanente du Royaume de Madagascar du XIX^e siècle a en effet été mise en place par le roi Radama I^{er} (1810-1828) avec l'aide des Anglais, installés à l'île de France devenue Ile Maurice en 1815. Farquhar, le premier gouverneur anglais de l'île, était désireux d'exercer une diplomatie plus active dans cette zone en optant pour l'arrêt de la traite des esclaves²⁸. Une armée construite sur un modèle européen naquit et Radama I^{er} fut reconnu roi de Madagascar par les entités diplomatiques internationales. Par conséquent, cette armée permanente représentait déjà ce qu'on allait appeler les prémices d'une armée nationale dès le

²⁵ Résolution 34/91 de l'Assemblée générale des Nations Unies, 34^{ème} session, portant sur la souveraineté de Madagascar sur les îles Éparses, invitant la France à les restituer à Madagascar.

²⁶ C. RAFIDINARIVO, « Enjeux géopolitique des négociations sur les îles Éparses », in: *Regards croisés sur les îles éparses ressources et territoires contestés*, 2015 (Numéro spécial Îles Éparses de la revue juridique de MCI, 72-73).

²⁷ B. ROGEL, « Enjeux et défis stratégiques de la Marine nationale », *Revue Defense Nationale* N° 789 (4), Comité d'études de Défense Nationale, 2016, pp. 11-16.

²⁸ F. RAISON-JOURDE, *Bible et pouvoir à Madagascar au XIX^e siècle: invention d'une identité chrétienne et construction de l'Etat, 1780-1880*, Paris, Karthala, 1991 (Collection « Hommes et sociétés »).

XIXe siècle²⁹. Malgré le manque de documentation sur les unités maritimes précoloniales, il apparaît que l'armée nationale du Royaume possédait déjà un canonier baptisé « *Ambohimanga* ». Ce bateau constituait alors déjà à l'époque la première unité armée sur mer du royaume³⁰. Force est de constater que cette unité maritime ne sera pas développée et restera tout au long du XXème siècle le parent pauvre de l'armée malgache.

Tout au long du XIXe siècle, les Français prirent petit-à-petit le relais des Anglais à Madagascar, avec l'arrivée progressive de missionnaires catholiques mais aussi de conseillers comme Jean Laborde. L'intérêt grandissant de la France pour Madagascar fut matérialisé par le Protectorat de 1885 et la conférence de Berlin qui entérinera le début de la colonisation avec l'invasion française en 1895. Cette armée quasi-nationale, pourtant sous-estimée et faisant l'objet de la risée des coopérants ou des agents de renseignements français installés en Imerina afin de préparer l'invasion, fut en partie reprise par l'administration coloniale pour constituer l'ossature de l'armée coloniale qui commandait depuis Tananarive³¹. Malgré le mérite d'avoir existé et constitué dès le XIXe siècle une armée nationale, la facilité avec laquelle l'armée occupante envahit le pays, illustrée par le mythe de « la bataille d'Andriba », démontre la faiblesse de l'armée de l'époque. Cette bataille est considérée dans l'imaginaire malgache comme un combat sans merci de l'armée malgache pour arrêter l'invasion française avant de battre en retraite devant l'ennemi. Le contraire a pourtant été démontré par Esoavelomandroso Manassé : malgré son matériel perfectionné, son avantage numérique et sa connaissance du terrain, l'armée malgache fut aisément défaite, preuve d'une faiblesse qui a été résumée par l'évocation d'une armée « *divisée, désemparée sans aucun sens patriotique* »³².

L'armée coloniale constituée à l'époque de la colonisation française avait surtout pour but d'assurer la présence d'une main d'œuvre à la disposition de la métropole et de servir de vivier de combattants en cas de conflit³³. Le traitement réservé aux anciens combattants malgaches après la Seconde Guerre mondiale montre bien le mépris des institutions françaises à l'égard des forces armées constituées de soldats malgaches : ils restèrent totalement ignorés et, en

²⁹ J.V. DOMINIQUE, *Machines de guerre et appareils d'État: sociologie historique des forces armées à Madagascar*, Paris Sciences et Lettres, 2018.

³⁰ H. RAKOTOARISON, *Présentation des forces navales et du commandement des forces navales*, 2015, Antananarivo.

³¹ Archives du Service Historique de la Défense, 8H37 : Extrait du rapport du Capitaine Martinié. Renseignements, Mars 1894. 8H67 : Capitaine Lavoisot, *Étude sur l'armée malgache*, Août 1890.

³² M. ESOAVELOMANDROSO, « Le mythe d'Andriba », *Omalý sy anio* (1-2), 1975, pp. 43-73.

³³ E. DEROO, « Mourir : l'appel à l'empire », in: *Culture coloniale 1871-1931*, Paris, Autrement, 2003 (Mémoires/Histoire), pp. 107-117 – <https://www.cairn.info/culture-coloniale-1871-1931--9782746702998-p-107.htm>.

particulier, ne furent pas intégrés dans l'armée coloniale. Leur déception constituera l'un des moteurs de l'Insurrection de mars 1947, puisqu'ils lui apportèrent leur expertise en matière d'utilisation des armes et leur savoir-faire en matière de combat³⁴. Le processus de décolonisation qui survient à partir de 1958 va alors aboutir à l'indépendance en 1960. Celui-ci va s'accompagner de la création d'une armée malgache officielle, mais en réalité dépendante de l'armée française notamment en ce qui concerne les équipements mais aussi sur le plan du commandement. En effet, la transition entre l'armée française et l'armée malgache resta symbolique car, dans les faits, plusieurs régiments français cohabitèrent avec les forces malgaches jusqu'en 1972, avant de quitter le territoire suite à la chute de la Première République. La carte des emplacements des bases militaires établies en 1963, retrouvée aux archives de Vincennes, montre que trois années après l'accession de Madagascar à l'indépendance, la présence française y demeurait encore très significative. Les garnisons françaises étaient tout aussi considérables voire plus nombreuses que les garnisons malgaches. Les régiments français étaient alors installés dans plusieurs villes de Madagascar : en particulier à Diégo-Suarez, mais aussi à Tamatave, à Antananarivo, et à Fianarantsoa³⁵. Effectivement, les services de santé, d'intendance et les prévôtés³⁶ restèrent français mais aussi les garnisons les plus stratégiques telles que celles qui étaient basées dans la baie de Diégo-Suarez qui hébergeait ainsi une des plus grandes bases maritimes du sud de l'océan Indien. Cette dernière dispose d'un positionnement stratégique très avantageux d'un point de vue géopolitique, étant placé au carrefour de l'Asie et de la Corne de l'Afrique. La baie représente en effet une forteresse stratégique propice à la défense militaire et reste jusqu'à ce jour la seule base navale et la plus importante de la grande île³⁷.

³⁴ J.-V. DOMINIQUE, *Machines de guerre et appareils d'État: sociologie historique des forces armées à Madagascar, op. cit.*, 2018.

³⁵ Archives du Service Historique de la Défense, 8H222, Carte : Implantation des forces terrestres française et malgaches en ZOM N°3- SHD 8H222. Cette carte retrouvée aux archives du Service Historique de la défense à Vincennes montre les implantations françaises et malgaches en 1963.

³⁶ Formation militaire spécialisée issue de la gendarmerie et affectée, en temps de guerre ou en tout temps à l'étranger, à un grand commandement, une grande unité ou une base. (Les missions prévôtales concernent, notamment, la recherche du renseignement, la police générale, le maintien de l'ordre et les liaisons avec les polices alliées).

³⁷ L'entrée de la baie est très étroite, d'une superficie seulement d'un kilomètre (plus précisément 900 m) de largeur entre Nosy Volana, au nord, et Cap Andranomody, au sud. Ses passes, c'est-à-dire le passage de la mer entre deux terres à l'entrée de la baie, ont une profondeur d'une cinquantaine de mètres. La ville de Diégo-Suarez contient notamment d'importantes infrastructures logistiques comme la base d'Orangea ou encore de Cap Diego qu'on appelait aussi le « porte-avion » du Nord de Madagascar. Il comporte en effet, un grand terrain d'aviation avec des hangars, entouré d'un solide système de défense navale et anti-aérienne. Au Sud-Est de la ville, faisant face à la ville, le village de Cap Diego abrite le mess des officiers installé dans une vaste grotte à l'intérieur de la falaise.

L'armée nationale issue de l'indépendance de 1960 aura pour sa part hérité d'une tradition française, jusqu'à notamment s'appeler elle aussi la « grande muette ». Le legs de l'armée coloniale à l'armée postcoloniale est flagrant à travers son comportement vis-à-vis de la population locale. L'armée resta dans sa forme et dans son esprit, profondément française et de ce fait coloniale. Cela était palpable à travers la perception de l'armée postcoloniale par la population malgache. En effet, l'étude sur les rapports entre la gendarmerie et la population conduite en 1971 par Françoise Raison Jourde et Gérard Roy montre que la population – en grande partie rurale – considère l'armée en tant que représentants de l'État comme ayant un caractère arbitraire et oppressif envers la population, ce qui rappelle les phénomènes de la colonisation et transparaît dans le comportement des militaires postcoloniaux³⁸. Par ailleurs, le fait de rester dans la Communauté française ne permettait pas à Madagascar d'adopter une stratégie ou une politique de défense totalement indépendante, ceci entravait sa souveraineté. La plupart des cadres sinon la majorité des éléments de l'État-Major général était des Français. En plus des dispositions légales, l'importance de l'aide financière octroyée et de la formation représentaient des facteurs maintenant les forces malgaches sous la domination de la France. Un phénomène qui handicapait totalement le gouvernement malgache dans le choix du type d'armée qu'il voulait mettre en place.

La coopération militaire de la France avec Madagascar s'inscrit par conséquent dans leur histoire commune, héritière de la colonisation de l'Île entre 1895 et 1960 et de l'implantation de la France dans cette zone sud de l'océan Indien. Les forces armées de la Zone sud de l'Océan Indien (FAZSOI), contingent de l'armée française basé à l'île de La Réunion, et une grande partie des forces armées malgaches comme nous l'avons démontrée plus tôt ont été jusqu'en 1973 issues de la zone de défense militaire française appelé ZOM N°3³⁹. Le cheminement historique des relations militaires franco-malgaches ne s'était pas fait sans heurt. En effet, la Constitution de la Première République de 1958 ne fait aucune mention du statut de la défense et des forces armées à Madagascar. De ce fait, les forces métropolitaines et les forces d'Outre-Mer dont Madagascar faisait partie ne formaient qu'un seul et même ensemble jusqu'à la proclamation de l'indépendance en 1960. Cette situation de défense commune entre la République Française et la République malgache a perduré pendant la Première République

³⁸ F. RAISON JOURDE et G. ROY, *Paysans, intellectuels et populisme à Madagascar. De Monja Jaona à Ratsimandrava*, Paris, Karthala, 2010.

³⁹ La Zone d'Outre-Mer N°3 (ZOM N°3) regroupe le territoire militaire d'Outre-Mer nommé Madagascar et Dépendances dans laquelle se trouve les territoires du sud de l'Océan Indien Madagascar, Les Comores et la Réunion. La ZOM N°1 comprend les territoires d'Afrique Occidentale Française (AOF) Mauritanie, le Sénégal, le Soudan français (devenu le Mali), la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Niger, la Haute-Volta (devenue le Burkina Faso), et le Dahomey (devenu le Bénin) et le Togo. La ZOM N°2 concerne les États d'Afrique Équatoriale Française (AEF) République du Congo, du Gabon, du Tchad et République Centrafricaine.

car les annexes de la mise en place de l'armée inscrivait cette dernière dans la défense de la communauté dont elle faisait partie⁴⁰.

Cette coopération prit alors une autre forme en 1972, celle de la remise en cause des relations franco-malgaches initié par le Gouvernement du Général Ramanantsoa. Cette rupture s'intensifia avec la période socialiste qui entraîna des accords tous azimuts avec les pays du bloc de l'Est dont l'idéologie avait été retranscrite dans la Charte de la révolution socialiste connue sous l'appellation « Livre Rouge » initiée alors par Didier Ratsiraka. En termes de politique extérieure, se manifestait clairement la radicalisation de la rupture des relations avec la France amorcée par la révision des accords de coopération. Les grandes décisions spectaculaires se sont succédées avec l'évacuation des bases militaires aéronavales d'Ivato et de Diégo-Suarez, le retrait de la zone franc, suivies par d'autres décisions spectaculaires, notamment la fermeture de la station américaine de repérage et de pistage de satellites artificiels de la NASA à Imerintsiatosika. La prise de position de Madagascar dans le mouvement des non-alignés, le durcissement de ses positions en termes de relations internationales, appuyant la libération des pays voisins comme l'ANC, et l'option prise en faveur du désarmement général *via* la demande d'une zone de paix démilitarisée et dénucléarisée dans l'océan Indien avec le démantèlement de la base anglo-américaine de Diégo-Garcia, furent l'illustration de cette rupture⁴¹.

Les lignes de la politique extérieure du Livre Rouge démontraient l'attachement de Didier Ratsiraka à la souveraineté nationale. Cet officier de la Marine poursuivait alors l'objectif d'accéder à une indépendance économique, politique et militaire pour Madagascar avec une ferme volonté de s'affranchir du joug de l'ancien colonisateur⁴². Le contexte extrêmement tendu des relations internationales pendant la Guerre Froide, ayant engendré la course aux armements et aux implantations des bases militaires en Afrique, était propice à un rapprochement des pays du Tiers-Monde. L'URSS s'était en effet résolue à appuyer militairement les groupes révolutionnaires de ces pays, présents alors en Lybie, également en Angola, en Éthiopie et au Mozambique. Les aides militaires apportées alors par l'URSS aidaient les pouvoirs locaux à faire pencher l'équilibre des forces en leur faveur et en contrepartie l'URSS accordait à des installations maritimes et aériennes pouvant être utiles en cas de conflits avec l'Occident⁴³.

⁴⁰ Annexe 1 concernant la mise sur pied des forces armées malgaches et l'assistance militaire technique, Accords franco-malgaches, Journal officiel de la République Française, N°60-171, Juillet 1960.

⁴¹ C. DELMAS, *La politique militaire soviétique*, Presses Universitaires France, (Que sais-je ?) 1983.

⁴² D. RATSIRAKA, *Livre rouge de la révolution malagasy*, 1975.

⁴³ S. BIRGERSON, A.V. KOZHEMIKIN, R. KANET et al., « La politique russe en Afrique : désengagement ou coopération ? », *Revue d'études comparatives Est-Ouest* 27 (3), 1996, pp. 145-168 – <https://doi.org/10.3406/receo.1996.2802>.

Cette politique russe aurait par conséquent conduit le Président malgache Didier Ratsiraka à se mettre dans une posture de rapprochement avec l'URSS dans la mesure où il savait l'importance que pouvait représenter la position géographique de Madagascar par rapport à la possibilité de l'affrontement des deux blocs. En effet, dans la logique expansionniste des deux blocs durant cette période, Madagascar pouvait représenter des intérêts géostratégiques considérables et l'installation des bases militaires dans la zone de l'océan Indien était plus que salutaire. Ratsiraka choisit cependant de suivre le mouvement des pays non-alignés tout en sachant l'intérêt soviétique pour le Tiers-Monde et son attrait grandissant pour l'océan Indien par rapport à sa position dans la guerre froide. Cette position lui permettait de bénéficier de l'aide militaire de l'URSS tout en déclarant la neutralité de Madagascar vis-à-vis des deux blocs. Pour raffermir la souveraineté nationale, il fallait se doter de moyens pour mettre en œuvre cette nouvelle diplomatie et ces nouvelles relations internationales.

Le départ brutal des régiments français en 1972 n'avait pas réellement permis de transférer les compétences nécessaires d'autant plus qu'en se tournant vers l'URSS, en termes de coopération, l'utilisation des MIG 21 aura été dans un premier temps considéré comme déterminant dans l'assise de la souveraineté de Madagascar dans l'Océan Indien et son efficacité en termes de sécurisation des côtes. Cependant, l'effondrement du mur de Berlin accompagnant l'essoufflement de la révolution socialiste et les politiques d'ajustement structurel des années 1990 avaient montré rapidement les limites de la coopération avec les pays de l'Est et permirent le retour en force de la France. Une forte dépendance de l'armée malgache à l'ancienne puissance coloniale a été indiscutable au cours de son histoire. L'histoire de l'armée malgache est fortement liée à l'histoire de la colonisation. Cette situation explique en partie une politique de défense inadaptée, éloignée des enjeux géopolitiques liés au domaine maritime.

Cette démarche historique permet une meilleure compréhension des continuités et des ruptures de la coopération militaire et diplomatique franco-malgache concernant cette zone sud de l'océan Indien tout au long du XXe siècle. Elle nous éclaire en outre sur les errements des régimes politiques successifs, qui ne sont pas parvenus à trouver une voie indépendante pour la constitution d'une armée adaptée à sa position géographique, en d'autres termes pour le développement d'une force navale forte et efficace. Cet état de nécessité montre par conséquent comment Madagascar peine à faire face aux enjeux stratégiques maritimes qui caractérisent au XXIe siècle la région Océan Indien.

IV.- Les forces armées navales malgaches actuelles : une stratégie à contre-courant ?

Madagascar possède 5 000 kilomètres de côtes, 111.120 kilomètres carré de mer territoriale et environ un million de ZEE, soit une opportunité inestimable de positionnement en termes de stratégie maritime. Malgré ces différents atouts, la marine constitue visiblement le talon d'Achille de l'armée malgache et ses forces navales semblent rencontrer des difficultés à imposer une crédibilité d'action offensive en stratégie maritime dans la zone sud de l'océan Indien.

Une des manifestations de la dépendance est la présence permanente d'assistants militaires techniques (AMT) français présents au sein de l'armée malgache. Ces AMT ont pour mission d'assister techniquement l'armée malgache dans les différents projets mais leur rôle reste assez ambigu. Par ailleurs, les accords de coopération avec la France se concrétisent à travers les manœuvres militaires menées conjointement entre les deux armées soit à Madagascar soit dans les espaces français de l'Océan Indien. En effet, pour justifier une crédibilité offensive, un élément qui pourrait être nécessaire aux forces armées sont les entraînements et les exercices militaires. Ceux-ci sont les gages d'une armée opérationnelle. L'étude des exercices militaires menée par les forces armées entre 2003 et 2018 montre que les exercices organisés par la seule armée malgache sont généralement des exercices de type continental c'est-à-dire mobilisant l'armée de terre, tels que les manœuvres militaires dans le fief des *dahalo*⁴⁴ (par exemple les opérations Saphir en 2003, *Sakay* en 2017 et *Tampoketsa* en 2017). Certains exercices avec la France relèvent également de l'inter-armée c'est-à-dire incluant les forces de l'armée de terre avec des débarquements au sol qui diffèrent des exercices purement maritimes qui seraient stratégiquement plus judicieux pour les forces armées malgaches en termes d'acquisition de compétences. Les exercices à visée principalement maritime, qui consistent par exemple la lutte contre la piraterie, incluent généralement les FAZSOI et les Américains comme avec l'exercice *Cutlass Express*⁴⁵ mais aussi les pays membres de la C.O.I. Ces manœuvres maritimes nécessitent un matériel militaire adéquat : les matériels employés sont en majeure partie français car la marine malgache ne dispose ni de

⁴⁴ Ce terme désigne un groupe d'homme qui à l'origine pratiquent le vol occasionnel de zébus afin de pouvoir fournir une dot lorsqu'ils souhaitent épouser une femme, cependant depuis les années 1990, ils représentent plutôt un groupe d'hommes armés considérés comme des criminels, pillant des villages entiers pour pouvoir voler des zébus à des fins commerciales.

⁴⁵ Des forces maritimes d'Afrique de l'Est, des pays de l'océan Indien occidental, d'Europe et des États-Unis, ainsi que plusieurs organisations internationales participent à l'exercice, voir à ce sujet l'article « Multinational maritime exercise Cutlass Express 2019 commences », publié en ligne le 30 janvier 2019 : <https://www.naval-technology.com/news/cutlass-express-2019/> – dernière consultation le 2 octobre 2019.

bâtiment de guerre, ni de patrouilleur destiné à sécuriser la ZEE, ni de bâtiments de transports d'appui logistique.

Ces exercices avec les troupes étrangères présentent cependant plusieurs impacts au niveau de l'état d'esprit des troupes malgaches, notamment en termes d'ouverture vers l'extérieur, dans la mesure où celles-ci – marquées par l'insularité – peuvent ainsi avoir l'opportunité d'échanger avec leurs homologues étrangers et de découvrir d'autres pays. En outre, pour les officiers de carrière, les exercices constituent une opportunité d'avancement mais sans revêtir de caractère officiel. En effet, ces exercices qui contribuent au recyclage des troupes servent de tremplin pour une nouvelle formation pour la grande partie des hommes y participant. Les militaires qui ont mené des campagnes extérieures ou des manœuvres sont souvent mieux reconnus par leurs pairs. Ils bénéficient donc d'une certaine considération par rapport à ceux qui n'ont participé à aucune activité militaire et possèdent un léger avantage comparé aux autres. La nécessité de positionnement maritime des forces armées malgaches n'est pourtant pas un mythe. Au-delà de l'aspect stratégique en cas de conflit, l'aspect économique et environnemental est aussi important car il est d'une grande priorité de sécuriser les côtes malgaches soumises en particuliers aux dangers de la surpêche et des pollutions de toutes sortes. Il est aussi essentiel de monter en compétence face à la démocratisation des nouvelles technologies, que la piraterie maritime peut facilement mettre à profit aujourd'hui. Malgré ces dangers imminents, les outils de maîtrise des mers par le développement incontournable de la Marine nationale n'ont jamais été acquis en soixante ans d'indépendance de la grande île.

Cette situation reflète une caractéristique essentielle de l'armée malgache, profondément terrestre, ce qui rend difficile la maîtrise de son espace maritime. La répartition des effectifs de l'armée malgache est plus que significative. En 2018, les forces armées comptaient 12.881 éléments dans la Gendarmerie Nationale et 16.255 militaires dont 85% dans les forces terrestres, 8% dans les forces aériennes et 7% dans les forces navales⁴⁶. L'effectif des forces navales n'excède donc pas un millier d'hommes répartis inégalement sur le territoire ; l'unique base aéronavale de Diégo-Suarez abrite environ 300 hommes et les détachements de Nosy-be, Majunga, Sainte-Marie et Fort-Dauphin abritent au total environ 75 hommes. Si les officiers en poste dans ces détachements sont généralement de jeunes officiers fraîchement diplômés et sans grande expérience, plus de la moitié des officiers marins sont affectés dans la capitale de Madagascar situés sur les haut-plateaux, sans accès à la mer.

Cette caractéristique terrienne de l'armée malgache nous ramène alors au débat sur la recherche des fondements et des lieux stratégiques de la

⁴⁶ J.-V. DOMINIQUE, *Machines de guerre et appareils d'État: sociologie historique des forces armées à Madagascar, op. cit.*

puissance entre A. Mahan et H. MacKinder. Deux approches stratégiques s'affrontent : l'une maritime et l'autre terrienne, présentées respectivement par Mahan et Mackinder considérés comme les pères fondateurs de la géopolitique. Dans ses premiers ouvrages, Mahan oppose les politiques françaises et britanniques entre le XVIIe siècle et XIXe siècle : alors que la France semble hésiter entre des ambitions continentales et coloniales, le Royaume-Uni se tient à son pari maritime de bâtir une flotte et de contrôler les routes maritimes à l'échelle du monde, tout en veillant à l'équilibre des puissances sur le continent afin de prévenir l'émergence d'un concurrent⁴⁷. Pour Mahan, les États-Unis qui sont aussi une île protégée par l'Atlantique et le Pacifique, doivent s'inspirer de la stratégie maritime anglaise en se dotant d'une flotte capable d'intervenir partout dans le monde et des bases de ravitaillement nécessaires à cette fin. En revanche, selon Mackinder, la partie à contrôler pour s'en assurer sa maîtrise est son pivot géographique, son cœur ou *heartland*, il le situe de façon assez vague dans les plaines centrales et orientales de l'Eurasie. Pour lui donc, « qui tient le *heartland* commande l'île mondiale, qui tient cette île mondiale tient le monde »⁴⁸. La stratégie de déploiement des forces armées malgaches développée dans la partie précédente se rapproche par conséquent de celle de Mackinder visant à dominer les plateaux centraux ou plutôt le *heartland* de l'île.

Si la France, grâce à ses manœuvres et à sa présence dans le sud de l'Océan Indien, possède incontestablement une vision géopolitique dans la région, il est paradoxal pour Madagascar de ne pas en avoir hérité. L'armée malgache peine à se constituer une stratégie de défense adaptée aux défis régionaux, l'histoire commune avec la France n'a pas donné lieu à une transmission ou un développement d'une vision géopolitique de Madagascar sur l'océan Indien après la décolonisation de 1960. On est face à une armée qui a hérité d'un modèle colonial mais ne maîtrise pas les activités de ses espaces maritimes. Ce lourd handicap est dû à un manque de volonté de la part des dirigeants militaires malgaches. Cette situation se caractérise en conséquence par l'absence de stratégie militaire propre à Madagascar, qui se retrouve inapte et incapable de dominer son espace maritime.

Cela est d'autant plus paradoxal que Madagascar ait été dirigé pendant plus d'un quart de siècle par Didier Ratsiraka, officier supérieur issu de la Marine et

⁴⁷ Les principales œuvres qui reflètent les analyses de l'Amiral, Alfred Tayer Mahan sont *The influence of Sea Power upon History, 1660-1783* (1890) et *The influence of Sea Power upon the French Revolution and Empire, 1793-1812* (1898).

⁴⁸ Le britannique H. Mackinder (1861-1947) est un auteur majeur en géopolitique. Professeur à Oxford (1887-1905), il dirigea la London School of Economics and Political Science (1903-1908). Il a développé sa doctrine dans trois textes essentiels: *The Geographical Pivot of History* (1904), *Democratic Ideals and Reality* (1919), *The Round World and the Winning of Peace* (1943).

formé à l'école navale de Brest⁴⁹. À cette situation paradoxale résultant d'un manque de moyens, d'effectifs et de vision, il faudra ajouter cette absence de volonté politique à développer le corps de la Marine. Il n'existe à ce jour sur la grande île aucune école de formation spécialisée des officiers de la marine, de sorte que la totalité des officiers de la marine malgache est aujourd'hui formée à l'extérieur (à l'École navale de Brest, en Guinée ou au Maroc...). Les conséquences sont alors doubles : d'une part, l'incapacité de l'État à former un corps militaire capable de conquérir son espace maritime et de lutter indépendamment des puissances régionales et internationales face aux problèmes sécuritaires, environnementaux et les risques géopolitiques.

Cette négligence de la marine peut cependant coûter cher au pays, d'autant plus que celle-ci compte dans ses rangs plusieurs éléments très compétents : ceux-ci font partie des militaires les mieux formés, après avoir suivi plusieurs stages en formation continue à l'étranger. D'autres éléments de la marine peuvent également être mis en valeur dans le cadre d'une approche stratégique régionale afin de peser géopolitiquement dans la zone. Il s'agit du régiment *Recamp Malagasy* créé en 2012, qui compte 608 éléments⁵⁰ et a pour vocation de participer au renforcement des capacités africaines de maintien de la paix. En effet, malgré le faible effectif de ce détachement, les éléments interarmes qui le composent sont préparés en permanence à d'éventuelles opérations extérieures malgaches. Ce régiment contient un important effectif d'excellents marins dans la mesure où l'on choisit les meilleurs de chaque corps pour constituer ce régiment pour être fin prêt à intervenir à tout moment pour des opérations extérieures. Le corps de la marine particulièrement par rapport aux autres corps de l'armée malgache tels que l'armée de terre ou les forces aériennes et les forces de développement possède une certaine expérience en termes d'opérations extérieures. En effet, en plus de nombreuses participations aux manœuvres françaises et américaines, dans la zone sud de l'océan Indien, les forces navales ont apporté leur soutien à leurs homologues seychellois pendant la guerre d'indépendance des Seychelles en 1977 et lors du coup d'État manqué contre Albert-René en 1981⁵¹. Malgré le manque de visibilité et l'existence d'archives, on peut pourtant affirmer que le corps de la marine malgache possède une certaine expérience en termes d'opérations extérieures.

⁴⁹ C. LAVRARD-MAYER, *Didier Ratsiraka. Transition démocratique et pauvreté à Madagascar*, Karthala (Hommes et sociétés), 2015.

⁵⁰ Décret N° 2012-631 du 13 juin 2012 Portant création du Bataillon "Renforcement des Capacités Africaines pour le Maintien de la Paix" (RECOMP).

⁵¹ Albert-René, Président du Seychelles de 1977 à 2004 fait face à un coup d'État manqué en 1981. James Mancham, ancien Président et renversé par Albert-René son premier ministre en 1977, serait impliqué dans ce coup d'État. In C. LAVRARD-MAYER, *Didier Ratsiraka. Transition démocratique et pauvreté à Madagascar*, op.cit.

Conclusion

Longtemps ignoré par les grandes puissances, le bassin occidental de l’océan Indien jouit d’un regain d’intérêt inhérent aux risques sécuritaires et aux conflits géopolitiques qui peuvent survenir dans cette aire géographique. Face aux différents risques sécuritaires, économiques, environnementaux, on peut se poser la question de savoir si Madagascar possède les moyens stratégiques et tactiques de sa politique, par exemple de sa réclamation des îles Éparses. Ce positionnement requiert une armée, particulièrement une marine forte et une maîtrise géopolitique de l’espace maritime. Or, la marine malgache est à ce jour largement dépendante des puissances internationales et régionales, ces dernières essayant de nouer des liens diplomatiques et de coopération avec Madagascar. Force est de constater que les forces navales, premières responsables militaires de cette zone, ne sont pas à court et moyen termes opérationnelles à cause d’une politique de défense chroniquement et structurellement inadaptée. Toutefois, à long terme, le rapprochement diplomatique de Madagascar avec les puissances régionales telles que l’Inde et la Chine pourrait amorcer la conception d’une politique de défense visant à maîtriser son grand espace maritime.

Bibliographie

Archives

- Archives du Service Historique de la Défense (SHD) , 8H222, Carte : Implantation des forces terrestres française et malgaches en ZOM N°3
- Archives SHD, 8H37 : Extrait du rapport du Capitaine Martinié. Renseignements, Mars 1894.
- Archives SHD, 8H67 : Capitaine Lavoisot, Étude sur l'armée malgache, Août 1890.

Ouvrages

- C. DELMAS, *La politique militaire soviétique*, Presses Universitaires France, 1983 (Que sais-je ?).
- F. RAISON-JOURDE, *Bible et pouvoir à Madagascar au XIXe siècle : invention d'une identité chrétienne et construction de l'Etat, 1780-1880*, Paris, Karthala (Collection « Hommes et sociétés »), 1991.
- RAISON-JOURDE Françoise et ROY Gérard, *Paysans, intellectuels et populisme à Madagascar. De Monja Jaona à Ratsimandrava (1960-1975)*, Paris, Éditions Karthala, (Hommes et sociétés), 2010.
- D. RATSIRAKA Didier et C. LAVRARD-MEYER, *Didier Ratsiraka : transition démocratique et pauvreté à Madagascar: entretien avec un président de la République à Madagascar*, Paris, Éditions Karthala, 2015.
- D. RATSIRAKA, *Livre rouge de la révolution malagasy*, 1975.
- D. VINE, *Island of shame: the secret history of the U.S. military base on Diego Garcia*, 4th print, 1st pbk print, Princeton, Princeton Univ. Press, 2011.

Revues

- L. AMELOT, « La stratégie chinoise du « collier de perles » », *Outre-Terre* n° 25-26 (2), Outre-terre, 16.11.2010, pp. 187-198.
- O. BENSOUSSAN, « La mer, menace ou espoir de développement pour Mayotte ? », *Les Cahiers d'Outre-Mer* n° 248 (4), Presses universitaires de Bordeaux, 2009, pp. 489-512.
- S.M. BIRGERSON, A.V KOZHEMIKIN, R. KANET et al., « La politique russe en Afrique : désengagement ou coopération ? », *Revue d'études comparatives Est-Ouest* 27 (3), 1996, pp. 145-168. En ligne : <<https://doi.org/10.3406/receo.1996.2802>>.

- B. COURMONT et C. GERAGHTY, « Vers un axe Canberra-New Delhi dans l'océan Indien ? », *Herodote* n° 145 (2), La Découverte, 2012, pp. 69-82.
- DE BONNAVENTURE Xavier, « L'intervention de l'État en mer dans la lutte contre le narcotrafic », *Revue Juridique de l'Océan Indien* (26), 2019, p. 431.
- E. DEROO, « Mourir : l'appel à l'empire », in: *Culture coloniale 1871-1931*, Paris, Autrement, 2003.
- J. DUFOURQ « La France et les enjeux stratégiques de l'océan Indien », *Herodote* n° 145 (2), La Découverte, 2012, pp. 21-29.
- M. ESOAVELOMANDROSO, « Le mythe d'Andriba », *Omalysy anio* (1-2), 1975, pp. 43-73.
- E. GREGOIRE, « Des îles britanniques de l'océan Indien disputées : Diégo Garcia et l'archipel des Chagos », *Herodote* n° 137 (2), 2010, pp. 185-193.
- E. GREGOIRE Emmanuel, « Des îles britanniques de l'océan Indien disputées : Diégo Garcia et l'archipel des Chagos », *Herodote* n° 137 (2), La Découverte, 2010, pp. 185-193.
- Y. HENG-LIM, « Les orientations de la modernisation navale chinoise », *Politique étrangère* Printemps (1), Institut français des relations internationales, 2011, pp. 171-181.
- M. LAGREE, « Françoise Raison-Jourde, Bible et pouvoir à Madagascar au XIXe siècle. Invention d'une identité chrétienne et construction de l'État », *Annales* 52 (1), 1997, pp. 201-204.
- J-L MARTINEAU, « Djibouti et le « commerce » des bases militaires : un jeu dangereux ? », *L'Espace Politique* (34), 2018.
- C. RAFIDINARIVO, « Enjeux géopolitique des négociations sur les îles Éparses », in *Regards croisés sur les îles éparses ressources et territoires contestés*, (La revue juridique de MCI), Numéro spécial Îles Éparses 72-73, 2015.
- A. REYNAUD, « Gérard Dorel, La puissance des Etats 1998, La Documentation française, n° 8006 », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims* 25 (99), 1998, pp. 76-76.
- C. ROBINET, « Existe-t-il un risque de vide stratégique dans l'océan Indien ? », *Herodote* n° 145 (2), La Découverte, 2012, pp. 48-68.
- B. ROGEL Bernard, « Enjeux et défis stratégiques de la Marine nationale », *Revue Défense Nationale* N° 789 (4), Comité d'études de Défense Nationale, 2016, pp. 11-16.
- V. ROGER-LACAN, « Lutte contre la piraterie, facteur structurant de sécurité en océan Indien ? », *Herodote* n° 145 (2), La Découverte, 24.07.2012, pp. 118-128.
- I. SAINT-MEZARD Isabelle, « Quelles architectures de sécurité pour l'océan Indien ? », *Herodote* n° 145 (2), La Découverte, 24.07.2012, pp. 129-149.
- J-L. SAMAAN, « L'océan Indien, laboratoire de la géographie militaire américaine », *Herodote* n° 145 (2), La Découverte, 24.07.2012, pp. 30-47.

- A. SHELDON-DUPLAIX, « L'Indian Navy, gendarme de l'océan Indien ? », *Herodote* n° 145 (2), La Découverte, 24.07.2012, pp. 83-103.
- J-B. VERON Jean-Bernard, « La Somalie : cas d'école des États dits « faillis » », *Politique étrangère* Printemps (1), Institut français des relations internationales, 2011, pp. 45-57.

Thèses

- J-V, DOMINIQUE, *Machines de guerre et appareils d'État: sociologie historique des forces armées à Madagascar*, Thèse de Doctorat soutenu en Décembre 2018, Université Paris Sciences et Lettres.

Sitographie

- 'Multinational maritime exercise Cutlass Express 2019 commences', Article de presse du 30/01/2019 sur le site <https://www.naval-technology.com/news/cutlass-express-2019/>, consulté le 02/10/2019.
- Sécurité Maritime, la Chine offre deux patrouilleurs. Article de presse, l'Express de Madagascar du 4 août de 2017, consulté le 02/10/2019 à l'adresse <https://lexpress.mg/04/08/2017/securite-maritime-la-chine-offre-deux-patrouilleurs/>